

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :
13 octobre 2023

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°18.2023

Projet Réhabilitation d'un
logement - Mairie etAnnexes : Approbation de
l'APS et demande
d'attributions de
subventions publiques à
l'investissement

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 17 octobre 2023 à 18 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc, NOUVEL Alain, DRAMAIX Jean-Guy, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, MORIN Catherine.

Excusée : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à DRAMAIX Jean-Guy).

Secrétaire de séance :

Mme MARCHAL Laurence

Monsieur le Maire présente le document d'Avant Projet Sommaire pour le projet «Réhabilitation d'un logement - Mairie et Annexes» ainsi que son montant estimatif global qui s'élève à 654 488,00 € HT. Cet estimatif comprend :

- Montant des travaux logements - mairie & annexes, extérieurs :
549 728,00 € HT

- Honoraires mission Diagnostic-Esquisse et MOE : 79 760,00 € HT

- Frais divers : 25 000,00 € HT

Ces travaux peuvent bénéficier d'attributions d'aides publiques à l'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
(pour : 10 et abstention : 1)

* Décide d'approuver l'Avant Projet Sommaire présenté pour un montant global de 654 488,00 € HT

* Autorise Monsieur le Maire à demander les attributions de subventions auprès de l'ensemble des financeurs publics susceptibles de nous octroyer les aides :

- * Département de la Drôme
- * Région Auvergne Rhône-Alpes
- * ÉTAT (DETR-DSIL), Fonds Vert

Les demandes de subventions auprès d'autres financeurs publics feront l'objet de délibérations complémentaires.

* Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 026-212600431-20231017-DELIB18_2023-DE



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 17 octobre 2023

Le Maire, Christian THIRIOT

